



CANADIAN ASSOCIATION OF OPTOMETRISTS
ASSOCIATION CANADIENNE DES OPTOMÉTRISTES

Mémoire présenté par l'Association canadienne des optométristes (ACO)
au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes concernant la
Séance d'information sur la réponse canadienne à l'écllosion du coronavirus

Association canadienne des optométristes

Juin 2020

Résumé

Au cours des cinq dernières années, l'Association canadienne des optométristes (ACO) a plaidé pour obtenir l'attention collective des gouvernements à l'égard de la prestation de soins de santé oculovisuelle et de soins de la vue équitables et accessibles. L'absence d'un système coordonné de santé oculovisuelle primaire et de soins de la vue a été particulièrement évidente depuis la pandémie de la COVID-19, ce qui a réduit considérablement la capacité des optométristes de fournir ces soins aux Canadiens. Les problèmes de vision touchent l'ensemble de la population canadienne, 6 Canadiens sur 10 ayant déclaré en avoir été atteintsⁱ. De ces personnes, près d'un million de Canadiens se sont absentes du travail ou de l'école ou ont vu leur rendement diminuer en raison de problèmes de visionⁱⁱ. Les optométristes s'adaptent à la nouvelle réalité post-COVID 19, et l'ACO est déterminée à travailler avec le gouvernement du Canada et d'autres intervenants pour offrir des soins équitables, accessibles et durables à tous les Canadiens.

La COVID-19 a fortement limité la capacité des optométristes à exercer en tant que professionnels de la santé et de propriétaires ou d'employés d'une petite entreprise. De nombreux optométristes de partout au pays ont de la difficulté à rouvrir leur cabinet. Bien avant la pandémie du coronavirus, il existait déjà une crise dans le domaine de la santé oculovisuelle et des soins de la vue au Canada. La COVID 19 n'a fait qu'exacerber la situation.

Le présent mémoire expose notre point de vue sur un meilleur accès aux services optométriques en temps de crise, les bons soins offerts au bon moment par les bons professionnels de la santé, la préparation à une pandémie et la meilleure façon de répondre aux besoins spécialisés de nos populations vulnérables. Nous y formulons également des commentaires sur les problèmes de santé mentale auxquels font face les optométristes en raison de la pandémie.

L'Association canadienne des optométristes constitue la voix de l'optométrie au Canada. Ayant pour mandat de promouvoir la norme la plus élevée en matière de soins oculovisuels primaires grâce à des efforts de promotion de la vision optimale et de la santé oculovisuelle, elle représente plus de 5 000 docteurs en optométrie et 400 étudiants en optométrie à l'échelle du pays. Les docteurs en optométrie sont des spécialistes autonomes des soins de santé primaires qui assurent près de 90 % des soins oculovisuels primaires au Canada.

Nous avons la possibilité de veiller à ce que la santé oculovisuelle et les soins de la vue complets fassent partie intégrante de la prestation des soins de santé dès la naissance. Près de 75 % de la perte de vision peut être traitée ou prévenue, ce qui signifie que le dépistage et le traitement précoces peuvent améliorer la santé de la population et contribuer à éviter des interventions et des traitements plus coûteuxⁱⁱⁱ.

Meilleur accès

La pandémie de la COVID-19 a mis en lumière certaines lacunes graves dans les systèmes de santé et de soins de longue durée au Canada. Le grand nombre d'éclotions de cas et de décès chez les aînés canadiens dans les établissements de soins de longue durée en témoigne. Toutefois, ce n'est pas là la seule lacune dans les soins de santé que la pandémie a exacerbée. La pandémie et le confinement qui en a résulté ont touché de façon disproportionnée les membres les plus défavorisés et les plus vulnérables de la société canadienne – les personnes âgées, les Autochtones, les personnes vivant dans des collectivités éloignées et rurales et les personnes pauvres. En outre, la pandémie et le confinement qui en a résulté ont accentué les disparités qui existaient déjà. Les résidents des établissements de soins de longue durée ont perdu l'accès aux services de santé oculovisuelle et de soins de la vue, tout comme les Autochtones qui vivent dans des collectivités éloignées et rurales.

L'Association canadienne des optométristes encourage fortement le Comité permanent de la santé à examiner comment le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada peut assurer un accès ininterrompu à la santé oculovisuelle et aux soins de la vue pour les Autochtones, non seulement en période de crise, mais en tout temps. L'Association canadienne des optométristes possède de vastes connaissances dans ce domaine et serait heureuse de travailler avec le gouvernement du Canada pour éliminer les iniquités dans l'accès à la santé oculovisuelle et aux soins de la vue au Canada. Nous commençons à explorer la manière de maximiser l'accès à la santé oculovisuelle et aux soins de la vue pour ceux qui vivent dans des établissements de soins de longue durée en collaboration avec la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé (FCASS), et nous serions heureux d'échanger les résultats de ce travail avec le Comité.

Le gouvernement du Canada peut soutenir la population pendant la pandémie actuelle et à long terme :

- en créant et en assurant un accès ininterrompu à la santé oculovisuelle et aux soins de la vue pour les aînés et les Autochtones du Canada dans le cadre des services de soins de santé réguliers.

PRÉPARATION AUX PANDÉMIES

Équipement de protection individuelle

L'accès en temps opportun et à un coût raisonnable à un approvisionnement adéquat d'équipement de protection individuelle (EPI) est en enjeu d'une importance capitale. Le gouvernement du Canada, en partenariat avec ses homologues provinciaux, doit chercher à assurer l'accès à l'EPI pour tous les professionnels de la santé, et non seulement pour les travailleurs essentiels, afin que la prestation de soins non

institutionnels dans d'autres aspects du système de santé puisse se poursuivre. Les leçons tirées de la COVID-19 soulignent que les gouvernements doivent s'assurer qu'il existe suffisamment de stocks stratégiques pour tous ceux qui ont besoin d'EPI, et non seulement pour les travailleurs de la santé de première ligne qui travaillent dans les hôpitaux. Il faudrait disposer d'un approvisionnement local fait au Canada, de chaînes d'approvisionnement plus efficaces et d'une distribution mieux coordonnée.

Le gouvernement du Canada peut soutenir la population pendant la pandémie actuelle et à long terme:

- en fournissant à tous les professionnels de la santé un accès opportun, adéquat et équitable à l'équipement de protection individuelle.

Pénuries de médicaments : l'histoire d'une réussite

Au cours des premiers jours de la pandémie du coronavirus, les optométristes et d'autres professionnels de la santé oculovisuelle ont reconnu que le Canada connaissait une pénurie du médicament Timolol, des gouttes ophtalmiques visant à réduire la pression intraoculaire utilisées dans le traitement du glaucome. L'unité responsable des pénuries de médicaments de Santé Canada a invité l'ACO à fournir des commentaires sur des cas précis, et a finalement déclaré que la pénurie de Timolol répondait aux critères d'une pénurie de niveau 3, soit une pénurie qui **pourrait avoir le plus de répercussions sur les Canadiens alors qu'il n'y a pas de substituts thérapeutiques disponibles au Canada**. L'ACO félicite le gouvernement d'avoir élaboré une stratégie d'atténuation des risques pour répondre rapidement à la pénurie.

Cependant, en réalité, il y a des pénuries de médicaments ophtalmiques depuis de nombreuses années, la pandémie ayant simplement fait passer la pénurie de Timolol au niveau 3. La crise engendrée par la pandémie a aidé l'ACO et la Société canadienne d'ophtalmologie (SCO) à signaler ces pénuries au ministre de la Santé. La réponse a été excellente; des médicaments contre le glaucome ont été ajoutés à la liste prioritaire des médicaments en pénurie et des mesures ont ensuite été prises par les entreprises pour accroître l'approvisionnement canadien. Une histoire de réussite apparente, grâce à la collaboration du groupe HEAL, de l'ACO, de la SCO, du cabinet du ministre de la Santé et du ministère fédéral de la Santé.

La téléoptométrie au Canada

Toute période de crise est aussi marquée par de nouvelles possibilités et l'innovation. Compte tenu des préoccupations relatives à la propagation communautaire de la COVID-19 et de l'impératif de distanciation sociale pour freiner la courbe de propagation de l'infection, un nombre croissant de professionnels de la santé se tournent vers la télésanté, qui consiste à offrir certains services de diagnostic et de

traitement par téléphone ou par d'autres moyens de communication électronique sécurisés.

Les organismes de réglementation respectifs ont conseillé aux optométristes de se concentrer uniquement sur les soins urgents ou d'urgence afin de réduire au minimum le contact avec les patients et entre eux. L'ACO a examiné de près le recours à la téléoptométrie comme moyen d'assurer la continuité des soins de la vue pour les patients. L'ACO appuie l'utilisation de la téléoptométrie par les optométristes pour fournir des soins dans les situations où elle est autorisée par les organismes de réglementation provinciaux respectifs et où elle répond aux besoins des patients en matière de soins. L'ACO explore un certain nombre de questions liées à l'utilisation de la téléoptométrie dans la pratique, y compris l'élaboration de lignes directrices cliniques, la responsabilité civile et le remboursement public et privé.

La pandémie du coronavirus a accéléré l'adoption de la télésanté chez de nombreux professionnels de la santé. L'ACO reconnaît qu'il s'agit là d'une occasion d'accroître l'adoption de la technologie par les praticiens et le public. Cependant, nous devons aussi reconnaître qu'il faut davantage de financement pour soutenir l'éducation et l'innovation, et veiller à ce que les consultations en télésanté soient rémunérées par les payeurs publics et privés. Dans de nombreuses provinces, la téléoptométrie n'est pas remboursable actuellement, et les taux de remboursement sont souvent établis à des taux inférieurs à ceux des consultations en personne. Pour être viables, les soins virtuels doivent être raisonnablement rémunérés pour que les pratiques optométriques demeurent financièrement viables. L'élaboration d'outils stratégiques comme des codes de facturation justes et équitables et l'élimination des obstacles à la prestation de soins virtuels exige que les organismes provinciaux de permis d'exercer éliminent les obstacles afin de permettre aux optométristes de mieux servir leurs patients. À long terme, les améliorations de l'infrastructure pourraient ajouter des avantages durables au système de santé du Canada, en particulier pour les collectivités rurales, éloignées et autochtones.

Le gouvernement du Canada peut soutenir les Canadiens pendant la pandémie actuelle et à long terme :

- en appuyant l'éducation et l'innovation, permettant ainsi une meilleure prestation des soins virtuels (téléoptométrie), et en encourageant les gouvernements provinciaux et les compagnies d'assurance à financer la téléoptométrie de manière adéquate.

Soins urgents/soins d'urgence et rôle du DO

Tout au long de la pandémie, à moins que les autorités provinciales compétentes ne l'interdisent de façon explicite, l'ACO recommande aux optométristes de continuer à s'occuper des cas urgents, mais seulement après avoir vérifié les signes d'infection des voies respiratoires supérieures (IVRS) chez les patients ou après avoir vérifié tout voyage récent à l'extérieur du Canada. Cela est particulièrement important dans les régions où il y a des cas de COVID-19, afin d'éviter le plus possible que les patients se rendent dans les salles d'urgence des hôpitaux.

Dans toutes les provinces, les cas urgents doivent être examinés en clinique, mais seulement si toutes les mesures de sécurité sont prises pour réduire ou éliminer le risque de transmission de la maladie. Cela comprend le maintien d'une distance minimale entre les patients et l'utilisation de tout équipement de protection recommandé par Santé Canada et les autorités locales.

Le gouvernement du Canada peut soutenir les optométristes pendant la pandémie actuelle et à long terme :

- en élaborant des mesures de soutien financier à long terme (en collaboration avec les provinces) pour aider à renforcer les pratiques optométriques cliniques dans le cadre des soins d'urgence en prévision d'une autre crise dans le domaine des soins de santé.

Protocoles de réouverture

L'ACO a remarqué un manque d'uniformité dans les protocoles de réouverture d'une province à l'autre. L'ACO appuierait l'élaboration d'une approche pancanadienne uniforme pour ce qui est des protocoles de réouverture, dans le cadre de laquelle des pratiques exemplaires pourraient être élaborées et adoptées partout au pays.

L'élaboration de pratiques normalisées dans la foulée de ce que nous avons appris au cours de cette crise pourrait atténuer la confusion et la frustration du public, des professionnels de la santé et du gouvernement.

Le gouvernement du Canada peut soutenir les optométristes pendant la pandémie actuelle et à long terme :

- en collaborant avec les provinces pour coordonner l'élaboration de protocoles communs afin d'aider à préparer et à soutenir les pratiques cliniques optométriques en vue de la prochaine phase de la COVID-19 et des futures crises possibles dans le domaine des soins de santé

Santé mentale de tous les travailleurs de la santé

Il faut reconnaître les conséquences de la pandémie sur la santé mentale de tous les travailleurs de la santé, y compris les optométristes. Une incertitude incroyable, de longues périodes d'inaction et des contraintes financières ont entraîné un stress mental important au sein de la profession.

Bien qu'elles soient nécessaires, les ordonnances d'isolement obligatoires ont entraîné la fermeture des cliniques et mis fin à des contacts humains réels pendant des mois. Nos professionnels de la santé de première ligne sont épuisés, les petites entreprises ferment et les parents sont fatigués, ce qui est compréhensible. La pandémie a rendu la vie difficile même pour ceux qui ne sont pas atteints de maladie mentale. Dans certains cas, chez ceux qui étaient déjà aux prises avec un problème de santé mentale, la situation s'est aggravée.

Le gouvernement du Canada peut appuyer les optométristes pendant la pandémie actuelle et à long terme :

- en reconnaissant et en soutenant les besoins en santé mentale des optométristes et des autres fournisseurs de soins de santé, et en travaillant avec les provinces pour améliorer le financement en matière de soins de santé mentale. Tous les gouvernements devraient adopter le concept de la parité, soit de valoriser la santé mentale autant que la santé physique.

En terminant, l'ACO est heureuse d'avoir l'occasion de contribuer à un processus fédéral-provincial de planification en cas de pandémie, comme l'a recommandé l'Organisation mondiale de la santé.

L'ACO est bien placée pour contribuer à l'analyse de situations et à l'élaboration ou à la mise à jour d'un plan national concret, ainsi qu'à l'évaluation, à l'achèvement et à la diffusion d'un plan de préparation à une pandémie qui viserait les optométristes de tout le pays.

Nous avons hâte de travailler avec le gouvernement du Canada tout au long de cette période difficile et d'appuyer nos membres dans la prestation continue de soins de santé oculovisuelle et de soins de la vue optimaux pour tous les Canadiens, et ce, dans un environnement sécuritaire et sain.

Recommandations

Le gouvernement du Canada peut soutenir la population pendant la pandémie actuelle et à long terme en :

- en créant et en assurant un accès ininterrompu à la santé oculovisuelle et aux soins de la vue pour les aînés et les Autochtones du Canada dans le cadre des services de soins de santé réguliers;
- en fournissant à tous les professionnels de la santé un accès opportun, adéquat et équitable à l'équipement de protection individuelle;
- en appuyant l'éducation et l'innovation, permettant ainsi une meilleure prestation de soins virtuels (téléoptométrie) et en encourageant les gouvernements provinciaux et les compagnies d'assurance à financer la téléoptométrie de manière adéquate

Le gouvernement du Canada peut soutenir les optométristes pendant la pandémie actuelle et à long terme :

- en élaborant des mesures de soutien financier à long terme (en collaboration avec les provinces) pour aider à renforcer les pratiques optométriques cliniques dans le cadre des soins urgents et d'urgence en prévision d'une autre crise dans le domaine des soins de santé;
- en collaborant avec les provinces pour coordonner l'élaboration de protocoles communs afin d'aider à préparer et à soutenir les pratiques cliniques optométriques en vue de la prochaine phase de la COVID-19 et des futures crises possibles dans le domaine des soins de santé;
- en reconnaissant et en soutenant les besoins en santé mentale des optométristes et des autres fournisseurs de soins de santé, et en travaillant avec les provinces pour améliorer le financement en matière de soins de santé mentale. Tous les gouvernements devraient adopter le concept de la parité, soit de valoriser la santé mentale autant que la santé physique.

Au sujet de l'Association canadienne des optométristes

L'Association canadienne des optométristes représente l'optométrie à l'échelle nationale et remplit son mandat de promouvoir de façon concertée la norme la plus élevée en matière de soins ophtalmologiques primaires par la promotion d'une vision et d'une santé ophtalmologique optimales. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Laurèl Craib, gestionnaire des Relations avec les gouvernements et les intervenants, au 613-235-7924, poste 214, ou par courriel à lcraib@opto.ca.

Références

ⁱ Nanos Research. March 2016. Vision issues are far reaching to Canadians. Submitted by Nanos Research to the Canadian Association of Optometrists. (Submission 2016-778)

ⁱⁱ Nanos Research. March 2016. Vision issues are far reaching to Canadians. Submitted by Nanos Research to the Canadian Association of Optometrists. (Submission 2016-778)

ⁱⁱⁱ CNIB. Seeing Beyond Vision Loss. Accessed November 7, 2016 at: <http://www.cnib.ca/en/your-eyes/Pages/default.aspx>